# FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### 1. Identification

Identificateur de produit Densit® Binder, Densit® Primer, Densit® SkimCoat, Densit® WearCast, Densit® WearFlex,

Densit® WearSpray, Densit® Binder R, Densit® Coat Q, Densiphalt®, Densitop®,

RAM-Densit®, Ducorit®

Autres moyens d'identification Aucune.

Usage recommandé Non disponible.

Restrictions d'utilisation Aucun(e) connu(e).

Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur

**Fabricant** 

Nom de la société ITW Performance Polymers

Adresse Rordalsvej 44 Téléphone +45 9816 7011

Site Webwww.itwperformancepolymers.comCourrielcustomerservice.aalborg@itwpp.com

Personne-ressource EHS Department Numéro de téléphone Non disponible.

d'urgence

Fournisseur Non disponible.

### 2. Identification des dangers

Dangers physiques Non classé.

Dangers pour la santé Corrosion cutanée/irritation cutanée Catégorie 2

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 1

Sensibilisation cutanée Catégorie 1

Toxicité pour certains organes cibles - Irri

exposition unique

Non classé.

Irritation des voies respiratoires de catégorie

3

Dangers environnementaux

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement Danger

4418 Version n°: 01 Date d'émission : 02-Octobre-2023

Mention de danger Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque de graves

lésions des yeux. Peut irriter les voies respiratoires.

Conseil de prudence

**Prévention** Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Se laver

soigneusement après manipulation. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter un

équipement de protection des yeux/du visage. Porter des gants de protection.

Intervention EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau. EN CAS D'INHALATION :

Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut

confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Demander un avis

médical/Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Stockage Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder

sous clef.

Élimination Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation

locale/régionale/nationale/internationale.

 $Nom\ de\ la\ matière: Densit @\ Binder,\ Densit @\ Primer,\ Densit @\ SkimCoat,\ Densit @\ Wear Cast,\ Densit @\ Wear Flex,\ Densit @\ Wear Cast,\ Densi$ 

Renseignements supplémentaires Contient de l'oxyde de calcium. Lorsqu'il est mélangé avec de l'eau, il forme de l'hydroxyde de

calcium qui est corrosif pour la peau et les yeux.

**Autres dangers** Aucun(e) connu(e).

## 3. Composition/information sur les ingrédients

#### Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Ciment Portland, produits chimiques		65997-15-1	20 - 90

Autres composant sous les niveaux à déclarer

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

## 4. Premiers soins

Inhalation Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut

confortablement respirer. Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

Contact avec la peau Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. En cas

d'eczéma ou d'autres problèmes cutanés : consulter un médecin et apporter cette fiche. Laver les

vêtements contaminés avant réutilisation.

Rincer immédiatement les yeux abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les Contact avec les yeux

lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à

rincer. Consulter immédiatement un médecin.

Rincer la bouche. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent. Ingestion

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Irritation oculaire grave. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Peut causer une lésion permanente aux yeux, y compris la cécité. Peut irriter les voies respiratoires. Toux. Irritation de la peau. Peut provoquer des rougeurs et des douleurs. Peut provoquer une allergie cutanée. Dermatite. Éruption.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Informations générales

Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Garder la victime en observation. Les symptômes peuvent être retardés.

En cas de malaise, demander un avis médical (montrer l'étiquette du produit lorsque possible). S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produits(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

### 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés

Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique. Dioxyde de carbone (CO2).

**Agents extincteurs** inappropriés

Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

Équipement/directives de lutte contre les incendies

Utiliser une pulvérisation d'eau pour refroidir les récipients fermés.

Méthodes particulières d'intervention

Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres

substances en cause.

Risques d'incendie généraux Aucun risque inhabituel d'incendie ou d'explosion observé.

### 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Tenir à l'écart le personnel non requis. Ternir les gens à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. S'assurer une ventilation adéquate. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.

Nom de la matière : Densit® Binder, Densit® Primer, Densit® SkimCoat, Densit® WearCast, Densit® WearFlex, Densit® Wea

2/7 4418 Version n°: 01 Date d'émission : 02-Octobre-2023

SDS CANADA

### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Déversements importants : Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Déversements peu importants : Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

Précautions relatives à l'environnement

Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

## 7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

65997-15-1)

Éviter tout contact de ce produit avec les yeux. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter une exposition prolongée. Assurer une ventilation efficace. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Garder sous clef. Stocker dans des récipients bien fermés. Entreposer à l'écart des substances incompatibles (consulter la section 10 de la FDS).

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

#### Limites d'exposition professionnelle

Composants	Туре	Valeur	Forme
Ciment Portland, produits chimiques (CAS	TWA	1 mg/m3	Fraction respirable.
65997-15-1)			

#### Canada. Alberta VLE's. (Loi sur la santé et sécurité au travail, Règlement sur les risques chimiques, Règ. 398/88, Ch. 1) Composants Type Valeur

Ciment Portland, produits **TWA** 10 mg/m3 chimiques (CAS

### Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valuers limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications.

Composants	Туре	Valeur	Forme	
Ciment Portland, produits chimiques (CAS 65997-15-1)	TWA	1 mg/m3	Respirable.	

# Canada. SEP de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail)

Composants	Туре	Valeur	Forme
Ciment Portland, produits chimiques (CAS 65997-15-1)	TWA	1 mg/m3	Fraction respirable.

### Canada. VLEP du Nouveau-Brunswick: valeurs limites seuils (VLS) basées sur la publication des VLS et IEB de l'ACGIH de 1991 et 1997 (Règlement du Nouveau-Brunswick 91-191)

Composants	Туре	Valeur	
Ciment Portland, produits chimiques (CAS	TWA	10 mg/m3	
65997-15-1)			

#### Canada. LEMT pour l'Ontario (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques), ainsi modifiées **Forme** Composants Type Valeur **TWA** Ciment Portland, produits Fraction respirable. 1 mg/m3

chimiques (CAS 65997-15-1)

Nom de la matière : Densit® Binder, Densit® Primer, Densit® SkimCoat, Densit® WearCast, Densit® WearFlex, Densit® Wea

SDS CANADA 4418 Version n°: 01 Date d'émission : 02-Octobre-2023

Canada. LEMT pour le Québec (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail), ainsi modifiéesComposantsTypeValeurFormeCiment Portland, produitsTWA5 mg/m3Poussière respirable.chimiques (CAS

chimiques (CAS 65997-15-1)

10 mg/m3 Poussières totales.

Canada. LEMT pour la Saskatchewan (Règlements sur la santé et la sécurité au travail, 1996, Tableau 21), ainsi modifiées

ComposantsTypeValeurCiment Portland, produits<br/>chimiques (CAS15 minutes20 mg/m3

Valeurs biologiques limites

Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Contrôles d'ingénierie appropriés

65997-15-1)

Il faut utiliser une bonne ventilation générale. Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable. Assurer l'accès à une douche oculaire et à une douche de sécurité.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection du visage/des yeux

Il est recommandé de porter des lunettes de protection chimique. Utiliser une protection oculaire conformément à la norme EN 166, conçue pour une protection contre les poudres et la poussière.

Protection de la peau

Protection des mains Choisir des gants de protection qui résistent aux produits nitrile chimiques (EN 374) avec un indice

de protection de 6 (temps de perméation supérieur à 480 minutes).

Autre Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques

Protection respiratoire

Lorsque les travailleurs sont exposés à des concentrations supérieures à la limite d'exposition, ils

doivent porter des appareils respiratoires agréés appropriés. Utiliser un demi-masque à élément

filtrant. Utiliser un demi-masque à élément filtrant.

**Dangers thermiques** Porter des vêtements de protection thermique appropriés, au besoin.

Considérations d'hygiène générale

Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

### 9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence Solide.

État physique Solide.

Forme Solide.

Couleur Grise

Odeur Non disponible.

Seuil olfactif Non disponible.

pH 11 - 13.5

Point de fusion et point de congélation

Non disponible.

congolation

Point initial d'ébullition et

Non disponible.

domaine d'ébullition

Point d'éclairNon disponible.Taux d'évaporationNon disponible.Inflammabilité (solides et gaz)Non disponible.

Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité

Limite d'explosibilité -

Non disponible.

inférieure (%)

4/7

Limite d'explosibilité supérieure (%)

Non disponible.

Tension de vapeur Non disponible. Densité de vapeur Non disponible. Densité relative Non disponible.

Solubilité

Non disponible. Solubilité (eau) Coefficient de partage Non disponible.

n-octanol/eau

Non disponible.

**Température** d'auto-inflammation

Température de décomposition Non disponible. Viscosité Non disponible.

**Autres informations** 

Propriétés explosives Non explosif. Propriétés comburantes Non oxydant.

### 10. Stabilité et réactivité

Réactivité Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de

transport.

La substance est stable dans des conditions normales. Stabilité chimique

Risque de réactions

Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.

dangereuses Conditions à éviter

Contact avec des matériaux incompatibles.

Matériaux incompatibles

Agents comburants forts.

Produits de décomposition

dangereux

Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

## 11. Données toxicologiques

#### Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation Peut provoquer une irritation du système respiratoire. Toute inhalation prolongée peut être nocive.

Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Contact avec la peau

Contact avec les yeux Provoque de graves lésions des yeux. Ingestion Faible danger présumé en cas d'ingestion.

Les symptômes correspondant aux caractéristiques

physiques, chimiques et toxicologiques

Irritation oculaire grave. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Peut causer une lésion permanente aux yeux, y compris la cécité. Peut irriter les voies respiratoires. Toux. Irritation de la peau. Peut provoquer des rougeurs et des douleurs. Peut provoquer une allergie cutanée. Dermatite. Éruption.

# Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Inconnu(e).

Corrosion cutanée/irritation

cutanée

Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque de graves lésions des yeux.

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

#### Canada - LEMT pour l'Alberta : Irritant

Ciment Portland, produits chimiques (CAS 65997-15-1) Irritant

Sensibilisation respiratoire Pas un sensibilisant respiratoire. Sensibilisation cutanée

Mutagénicité sur les cellules

Peut provoquer une allergie cutanée.

Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de

germinales

plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique.

Cancérogénicité

Nom de la matière : Densit® Binder, Densit® Primer, Densit® SkimCoat, Densit® WearCast, Densit® WearFlex, Densit® Wear

#### Carcinogènes selon l'ACGIH

Ciment Portland, produits chimiques (CAS 65997-15-1)

A4 Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

#### Canada - LEMT pour le Manitoba : cancérogénicité

Ciment Portland, produits chimiques (CAS 65997-15-1) Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le

développement.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité pour certains organes

Danger par aspiration

Non classé.

cibles - expositions répétées

Pas un danger par aspiration.

Effets chroniques Toute inhalation prolongée peut être nocive.

### 12. Données écologiques

Écotoxicité Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, ceci n'exclut pas la

possibilité que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet nocif ou nuisible

sur l'environnement.

Persistance et dégradation Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité des ingrédients du mélange.

Potentiel de bioaccumulationAucune donnée disponible.Mobilité dans le solAucune donnée disponible.

Autres effets nocifs

On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex.,

appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone,

perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).

### 13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des

déchets autorisé. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation

locale/régionale/nationale/internationale.

Règlements locaux d'élimination

Détruire conformément àtoutes les réglementations applicables.

Code des déchets dangereux Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le

fabricant et l'entreprise de décharge.

Déchets des résidus / produits

non utilisés

Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre

(voir : instructions d'élimination).

**Emballages contaminés**Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de

l'étiquette, même une fois le récipient vide. Les contenants vides doivent être acheminés vers une

installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

#### 14. Informations relatives au transport

#### **TMD**

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

#### IATA

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

#### **IMDG**

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

Transport en vrac selon l'Annexe II de MARPOL 73/78 et

Sans objet.

i Ailliexe ii de W

le recueil IBC

### 15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne Ce produit a

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

#### Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

Nom de la matière : Densit® Binder, Densit® Primer, Densit® SkimCoat, Densit® WearCast, Densit® WearFlex, Densit® Wea 4418 Version n°: 01 Date d'émission : 02-Octobre-2023

6/7

#### Gaz à effet de serre

Non inscrit.

#### Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

#### Règlements internationaux

#### Convention de Stockholm

Sans objet.

#### Convention de Rotterdam

Sans objet.

### Protocole de Kyoto

Sans objet.

### Protocole de Montréal

Sans objet.

#### Convention de Bâle

Sans objet.

#### **Inventaires Internationaux**

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques industrielles (AICIS)	Oui
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Oui
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Non
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Oui
Nouvelle-Zélande	Inventaire de la Nouvelle-Zélande	Oui
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Non
Taïwan	Inventaire des substances chimiques de Taïwan (TCSI)	Oui
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Oui

<sup>\*</sup>La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

#### 16. Autres informations

Date de publication 02-Octobre-2023

Version n° 01

Avis de non-responsabilité ITW Performance Polymers ne peut prévoir toutes les conditions d'utilisation des présentes

informations et de son produit, ou des produits d'autres fabricants associés à son produit. Il relève de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à assurer une manipulation, un entreposage et une élimination du produit en toute sécurité. L'utilisateur est responsable en cas de perte, de blessure, de dommage ou de frais causés par une utilisation inadéquate. The information provided in this Safety Data Sheet is correct to the best of our knowledge, information and belief at the date of its publication. The information relates only to the specific material designated and may not be valid for such material used in combination with any other materials or in any process, unless specified in the text. The information given is designed only as a guidance for safe handling, use,

processing, storage, transportation, disposal and release.

Informations relatives à la

révision

Identification du produit et de l'entreprise : Identification du produit et de l'entreprise

Composition / renseignements sur les ingrédients : Ingrédients

Nom de la matière : Densit® Binder, Densit® Primer, Densit® SkimCoat, Densit® WearCast, Densit® WearFlex, Densit® Wea 4418 Version n°: 01 Date d'émission : 02-Octobre-2023